

VENDRE EN VIAGER EN SUISSE

AVANTAGES



Complément de revenus : disposer d'un **complément de retraite substantiel** (la rente viagère).



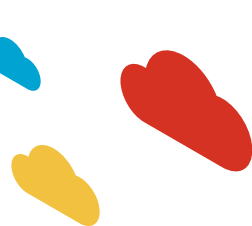
Sécurité matérielle : avoir l'assurance de pouvoir **rester dans son logement jusqu'à la fin de sa vie**, ou, en cas de vente en viager libre, partir en maison de retraite avec une partie des frais pris en charge par la rente viagère.



Protection de sa conjointe/son conjoint : le conjoint survivant peut rester dans les lieux et continuer à percevoir la rente jusqu'à son décès.



Défiscalisation partielle de la rente viagère.



INCONVÉNIENTS

Le bien est vendu à un **prix inférieur à sa valeur sur le marché**.



Le bien ne sera **pas transmis à d'éventuels héritiers**.



Risque d'arrêt de la rente viagère en cas de défaut de paiement de l'acheteur.



VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE EN VIAGER ? SOYEZ AIDÉ PAR UN EXPERT !

La vente en viager est en plein essor en Suisse mais ce type de transaction reste très complexe quand on n'est pas accompagné par un professionnel.

Lookmove a développé des partenariats avec des experts immobiliers du viager. Ils seront à même de vous renseigner précisément et de vous accompagner dans votre démarche de vente en viager.

DEMANDER L'AIDE D'UN EXPERT IMMOBILIER DU VIAGER



CLIQUEZ ICI